

**MAIRIE DE SURY-ES-BOIS**  
**18260 SURY-ES-BOIS**  
**Tél : 02.48.73.75.28**  
**Fax : 02.48.73.73.97**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du 31/08/2021 :**

Le Conseil Municipal, réuni le mardi 31 août 2021 sous la Présidence de Jean-Claude RIMBAULT, Maire, a étudié et arrêté les principales décisions ci-après :

- Décision modificative budgétaire – Budget Assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire au budget Assainissement la décision modificative n°1 (en Fonctionnement) ci-après :

- Débit : article 647 – Chapitre 012 - - 600,00 €
- Crédit : article 61521 – Chapitre 011 - + 600,00 €

- Vote de subventions 2021 :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 150 € à l'EMCV (Ecole de Musique du Canton de Vailly)
- 150 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Santranges
- 100 € à l'ADMR (Service d'Aides à Domicile)
- 100 € à l'association FACILAVIE
- 55 € à la Fondation du Patrimoine - Adhésion

- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement collectif 2020 :

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

M. le Maire présente alors le rapport de l'exercice 2020 vérifié sans anomalie par les services de l'Observatoire National des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement.

Le Conseil Municipal décide d'adopter ce rapport.

- Renouvellement bail jardin – M. BEAUVOIS Michel :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le bail d'un jardin dit « de la Poivrierie » cadastré AB n° 94 d'une contenance de 2,50 ares environ à Monsieur Michel BEAUVOIS pour une durée de 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour finir le 31 décembre 2023 et ce pour la somme de 30 € par an.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à établir le bail.

- Création poste Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe :

M. le Maire propose au Conseil Municipal – pour permettre le bon déroulement de carrière de Mme DORNBERGER Béatrice qui occupe les fonctions de secrétaire de mairie – la création d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 28/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.

Adoption à l'unanimité des membres présents.

- Questions diverses :

*Circulation Rue du Mauvais pas :*

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des courriels reçus en mairie concernant la circulation « Rue du Mauvais pas » : vitesse inconsidérée des véhicules et notamment des « engins agricoles démesurément grands »...

M. le Maire indique au Conseil avoir reçu et s'être entretenu avec les parties concernées, notamment les agriculteurs concernés.

Après des échanges animés, M. le Maire en appelle à la responsabilité de chacun afin d'éviter des mesures plus contraignantes.

*Demande de pose de miroirs :*

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de demandes de riverains pour des poses de miroirs en agglomération et rappelle que le service de gestion de la route du Conseil Départemental est contre ces dispositifs qui déforment les vitesses et les distances avec un gain en sécurité routière très aléatoire.